

Développement des compétences médiatiques : l'engagement a porté ses fruits

Par le programme national « Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques » lancé en 2011, la Confédération entend encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière compétente. Elle a soutenu de manière adéquate les destinataires du programme (personnes de référence des enfants et des jeunes et personnes relais) dans leur fonction. L'évaluation n'a pas porté sur l'amélioration des compétences médiatiques des enfants et des jeunes.



Andreas Balthasar
Institut d'études politiques Interface



Alexandra La Mantia

Le programme national « Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques » (Jeunes et médias) est mis en œuvre de 2011 à 2015. Il vise à développer les compétences médiatiques des enfants et des jeunes, afin qu'ils utilisent les médias de manière sûre, responsable et adaptée à leur âge. Il fournit à cette fin des offres d'information et de formation aux personnes de référence (parents, enseignants et autres personnes qui travaillent directement avec des enfants et des jeunes) afin de les épauler dans leur fonction d'encadrement et d'éducation. Le programme rassemble les nombreuses offres proposées par les pouvoirs publics, les organisations privées et la branche des médias, et collabore avec le secteur privé, les associations, les hautes écoles et les services compétents aux niveaux local et cantonal.

Large évaluation du programme

L'évaluation a été menée au second semestre 2014, afin de préparer les étapes qui suivront l'échéance du programme. Les résultats ont été intégrés dans le rapport au Conseil fédéral et ont servi à planifier les activités de la Confédération pour le volet éducatif de la protection de la jeunesse face aux médias à compter de 2016. L'évaluation a consisté en une analyse approfondie de documents et de données, ainsi qu'en 29 entretiens structurés avec des experts, une enquête auprès de personnes relais des activités du programme et une enquête auprès de personnes de référence d'enfants et de jeunes. 879 personnes relais et 1 832 personnes de référence ont été contactées au total. Le taux de réponse a été de 36 % (881 questionnaires remplis), ce qui est un bon résultat vu la longueur du questionnaire.

Large acceptation du concept du programme

Le programme a poursuivi les objectifs stratégiques suivants :

- objectif 1: l'existence, en Suisse, d'une offre d'information, de formation et de sensibilisation actualisée, adaptée aux groupes cibles et touchant tous les thèmes importants, qui s'adresse tant aux enfants et aux jeunes qu'aux parents/responsables de l'éducation, aux enseignants, aux personnes de référence et aux professionnels, et qui soit accessible à tous;
- objectif 2: la contribution active des principaux acteurs (personnes relais) à la protection de la jeunesse face aux médias;
- objectif 3: la mise en réseau des principaux acteurs, la coopération entre eux et la coordination de leurs activités;
- objectif 4: l'élaboration et la mise en œuvre, en Suisse, d'approches novatrices basées sur les connaissances scientifiques actuelles favorisant le développement des compétences médiatiques.

Quelque 90 % des personnes relais interrogées qualifient ces objectifs d'importants ou de plutôt importants. Les objectifs stratégiques du programme sont majoritairement considérés comme pertinents par les experts également. L'approche adoptée, celle des personnes relais, a été jugée particulièrement appropriée. Même si les activités de la Confédération en matière réglementaire ne faisaient pas

partie de l'évaluation, de nombreux experts ont fourni leur avis sur ce point et approuvé la focalisation du programme sur le volet éducatif. D'une manière générale, ils estiment que le renforcement des compétences des enfants et des jeunes se prête mieux à la réalisation des objectifs sur la durée qu'une intensification de la réglementation, cette dernière étant souvent à la traîne vu la rapidité des développements techniques¹.

Un programme s'appuyant sur de nombreux acteurs

Les responsables du programme sont parvenus, aussi bien pour la composition du groupe d'accompagnement que pour celle des divers groupes de projet, à convaincre de très nombreux acteurs importants intervenant dans la protection des jeunes face aux médias et l'encouragement

¹ A propos des réglementations internationales et cantonales et de l'autorégulation par les associations sectorielles, lire Dreyer, Stefan et al., « Bonnes pratiques en matière de protection des jeunes face aux médias » ; Huegeli, Eveline et Christian Bolliger, « Activités de réglementation des cantons pour protéger les jeunes face aux médias » ; Latzer, Michael et al., « Protection de la jeunesse face aux médias : analyse de l'autorégulation en Suisse », dans le présent numéro de *Sécurité sociale CHSS*.

des compétences médiatiques de coopérer. Le programme bénéficie donc d'une très bonne assise dans le domaine thématique concerné. Un point a prêté flanc à la critique, surtout de la part des acteurs de la scolarité obligatoire : la forte implication de bailleurs de fonds privés, et principalement leur participation au groupe de pilotage.

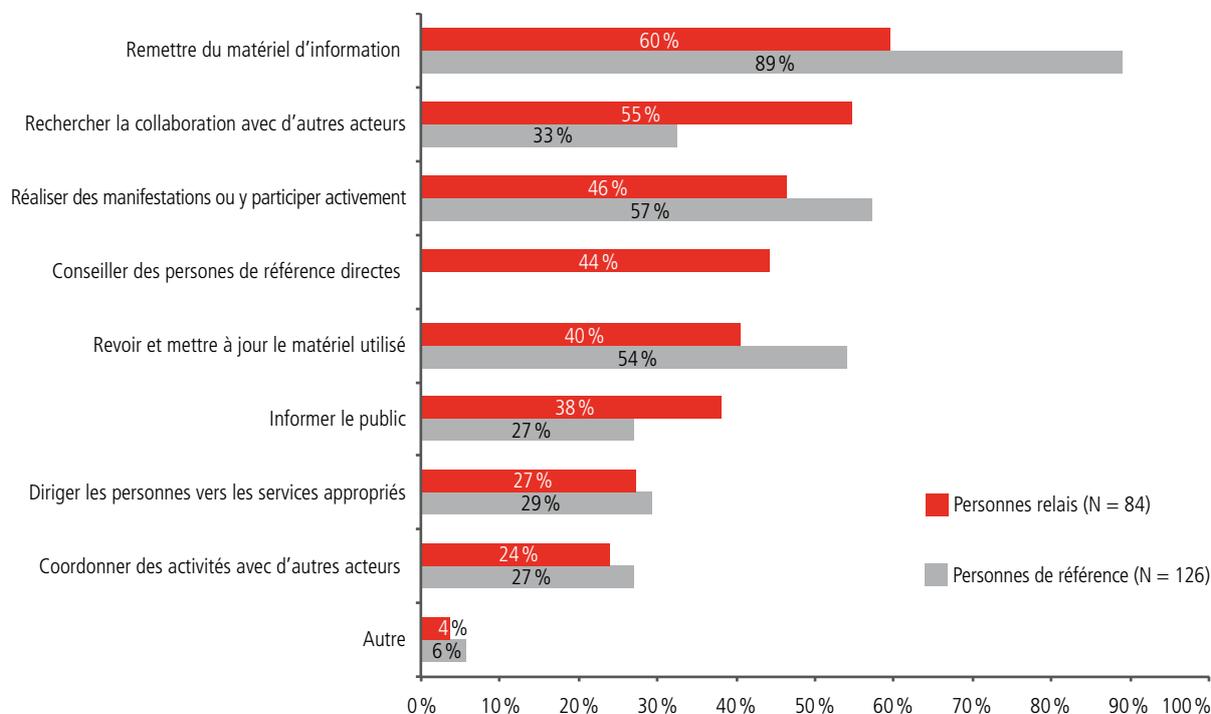
Offres utiles d'information, de formation et de conseil

Le site jeunesetmedias.ch constitue une réalisation importante du programme, notamment grâce à sa base de données sur les offres d'information, de formation et de conseil. Il est connu et apprécié de la grande majorité des personnes interrogées. La plupart apprécie la base de données notamment pour son accessibilité et son contenu. Les sondés relèvent toutefois un certain potentiel d'amélioration du site et en particulier de la base de données, en ce qui concerne la navigation et la structuration du contenu.

La brochure et le dépliant, réalisés dans le cadre du programme afin de fournir des conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité, sont eux aussi bien

Activités réalisées sous l'effet du programme

G1



Plusieurs réponses possibles (N = 210). Les parents et responsables de l'éducation n'ont pas été interrogés.

Source : *Op. cit.* La Mantia et al.

connus des personnes interrogées et ils sont fort demandés. 83 % des personnes relais et 85 % des personnes de référence connaissent la brochure, tandis que le dépliant est connu de 68 % des sondés. Ils jugent ces deux produits de bonne qualité et très utiles pour leur propre activité.

Le programme a lancé d'autres produits et activités, qui ont aussi rencontré un écho majoritairement positif. Des services spécialisés et des acteurs cantonaux déclarent par exemple tirer des études scientifiques mandatées et cofinancées par le programme des arguments pour soutenir et légitimer leurs concepts et leurs activités. Par ailleurs, les manifestations et ateliers organisés sont jugés très utiles. Les sept projets à valeur de modèle soutenus par le programme, qui misent sur l'approche de l'éducation par les pairs, sont très appréciés également.

Principal impact du programme : l'intensification des activités existantes

Beaucoup de personnes relais étaient déjà actives dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias ou de l'encouragement des compétences médiatiques avant le lancement du programme national ; mais un tiers d'entre elles affirment que celui-ci les a incitées à prendre en main d'autres activités. En particulier, les enseignants

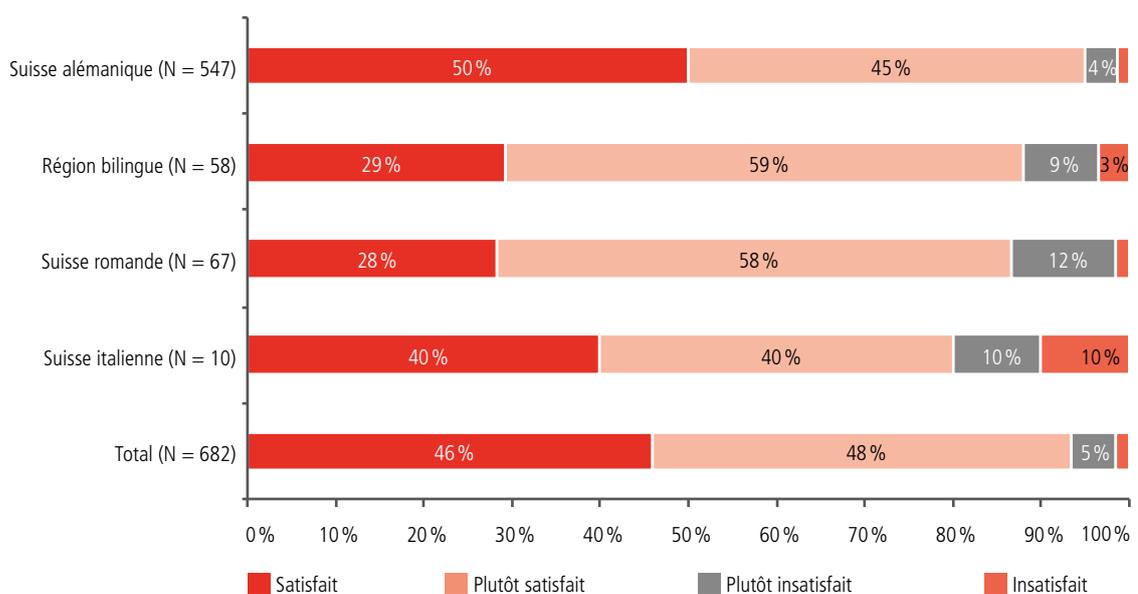
et les professionnels en contact direct avec des enfants et des jeunes ont déclaré avoir distribué davantage de matériel d'information sous l'effet du programme. Les personnes interrogées ont en outre été plus souvent amenées à réaliser des manifestations sur le thème de la protection de la jeunesse face aux médias et du développement des compétences médiatiques, ainsi qu'à revoir et à mettre à jour leur propre matériel et leurs offres. Enfin, les personnes relais surtout ont recherché plus souvent la collaboration avec d'autres acteurs du domaine de la protection de la jeunesse face aux médias (cf. graphique G1).

Il ressort de l'enquête que la brochure et le dépliant sur les compétences médiatiques ainsi que le site Internet du programme ont été déterminants pour inciter un grand nombre de sondés à devenir plus actifs dans le domaine de la protection de la jeunesse face aux médias.

Par ailleurs, l'écho dans les médias a incité les personnes de référence à s'impliquer encore davantage. Les personnes interrogées ont aussi constaté que le programme a contribué à des changements durables dans les attitudes et les comportements des personnes relais. Dans les cantons et les organisations à but non lucratif, en particulier, on a observé un passage à une perspective plus large. Ainsi, les activités ont été plus souvent conçues à l'échelle régionale ou cantonale, voire intercantonale.

Satisfaction à l'égard du programme, selon la région linguistique

G2



Source : *Op. cit.* La Mantia et al.

Des ressources limitées, mais bien exploitées

La Confédération a accordé quelque 3 millions de francs pour les cinq années de mise en œuvre du programme. De leur côté, les partenaires du secteur privé (Swisscom SA, Swiss Interactive Entertainment Association et Jacobs Foundation) ont injecté 1,15 million de francs. Dans l'ensemble, ces ressources ont été employées de manière efficiente et à bon escient. Les représentants des cantons, des conférences intercantionales et des institutions gravitant autour d'elles, surtout, ont constaté qu'ils avaient eu en général moins de travail grâce au programme national. Ils ont souligné qu'ils auraient probablement réalisé certaines activités même en l'absence du programme, mais qu'ils auraient dû s'investir beaucoup plus pour atteindre la même qualité. Quelques représentants du secteur privé, des organisations à but non lucratif et des hautes écoles ont toutefois relevé un aspect plutôt critique: s'ils ont pu profiter de nouveaux contacts et partenariats et mieux faire connaître leurs institutions, ils ont souvent investi beaucoup de temps dans les activités du programme et mis leur savoir-faire technique à disposition sans obtenir en contrepartie toute l'utilité et en particulier la visibilité qu'ils auraient souhaitée pour leur institution.

Les personnes relais sont généralement satisfaites du programme

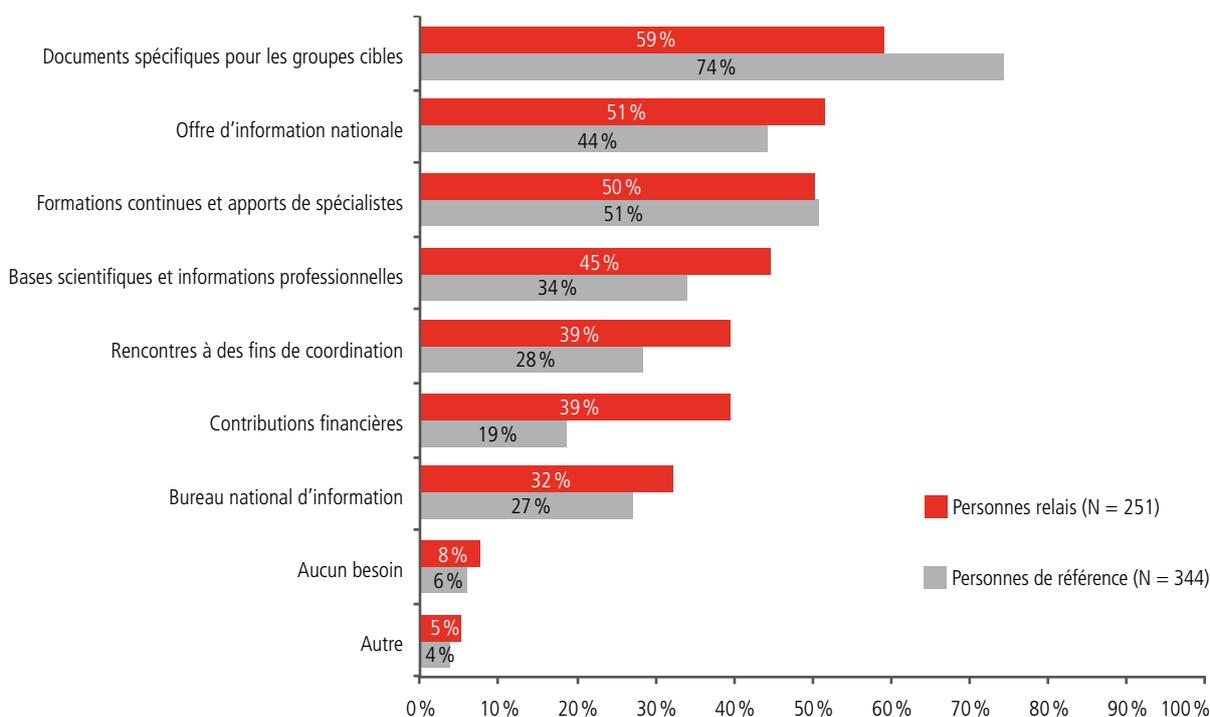
Le niveau de satisfaction à l'égard du programme est globalement très élevé: 46 % des sondés se sont déclarés satisfaits, 48 %, plutôt satisfaits et 7 %, plutôt insatisfaits ou insatisfaits. Les résultats sont positifs dans toutes les régions linguistiques, mais c'est en Suisse alémanique que les sondés sont le plus satisfaits (cf. graphique G2).

Ce sont surtout les éléments suivants qui se sont avérés utiles pour les activités des destinataires du programme:

- **Mise à disposition de bases de grande qualité:** des études proches de la pratique, ainsi que des informations et outils actuels, constituent pour les personnes relais et les personnes de référence un soutien optimal pour la conception, la mise en œuvre et la légitimation de leur travail dans le domaine de la protection de la jeunesse face aux médias et des compétences médiatiques. La mise à disposition de bases de grande qualité permet d'économiser des ressources, en particulier au niveau cantonal.
- **Rencontres de mise en réseau et manifestations spécialisées:** les manifestations qui permettent la mise en réseau et les échanges permettent aux acteurs de dif-

Prestations de soutien nécessaires à la poursuite des activités

G3



Source: Op. cit. La Mantia et al.

férentes disciplines d'appréhender la thématique sous différents angles et d'acquérir de nouvelles connaissances. En outre, les contacts personnels favorisent la coopération et la coordination des activités entre les acteurs.

Il faut poursuivre les prestations de soutien

Les résultats de l'enquête montrent que l'offre de soutien sera toujours demandée après l'échéance du programme. 7% seulement des sondés ont indiqué ne plus avoir besoin de soutien pour poursuivre leurs activités en matière de protection de la jeunesse face aux médias. Tant les personnes relais que les personnes de référence souhaitent pouvoir continuer à disposer de documents spécifiques pour les groupes cibles, d'une offre d'information nationale (p.ex. un site Internet), de formations continues et d'apports de spécialistes, de bases scientifiques et d'informations professionnelles. Les personnes relais souhaitent aussi des rencontres de mise en réseau, des contributions financières, ainsi qu'un bureau national d'information sur le thème Jeunes et médias (cf. graphique G3).

Conclusion

Vu le besoin à long terme d'outils de sensibilisation spécifiques pour les groupes cibles, d'une offre d'information nationale et de formations continues sur le thème de la protection de la jeunesse face aux médias, l'évaluation conclut que la Confédération doit maintenir la plateforme Jeunes et médias et continuer à organiser des rencontres de mise en réseau et des manifestations spécialisées. Le label de la Confédération doit être utilisé pour la plateforme, car il a largement contribué à la crédibilité des activités et à la disposition à coopérer. Afin de consolider durablement les effets produits à ce jour par le programme, il importe d'associer étroitement non seulement les services fédéraux concernés, mais aussi les cantons et les délégués des conférences intercantionales au maintien en service et au pilotage de la plateforme Jeunes et médias.

En revanche, il faut revoir la collaboration du secteur privé. Son intégration dans l'organe du pilotage du programme, notamment, a suscité des résistances de la part d'acteurs importants, qui craignaient son ingérence dans

les contenus éducatifs à l'école obligatoire. Le secteur privé pourrait intervenir à l'avenir de façon indépendante avec ses propres mesures éducatives de protection des jeunes face aux médias. On pourrait imaginer qu'il concentre son activité sur le lancement et le soutien de travaux scientifiques et de matériel didactique. En s'engageant dans la recherche, le secteur privé pourrait contribuer à donner à la population une image réaliste des opportunités et des risques liés aux médias numériques. Il pourrait par exemple créer à cette fin une fondation de recherche.

De manière générale, l'évaluation de la conception et de la mise en œuvre du programme national «Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques» aboutit à un constat positif. Les responsables du programme sont parvenus à donner une large assise aux activités menées dans ce domaine thématique et à développer des services qui ont été très bien accueillis, grâce à une utilisation efficiente des ressources à disposition. Ils ont aussi toujours fait preuve d'ouverture, écoutant les critiques émises par les groupes cibles et apportant dans la mesure du possible les correctifs nécessaires.

Rapport de recherche

La Mantia, Alexandra; Spörrli, Marc; Dietrich, Flurina et Andreas Balthasar, *Schlussevaluation des nationalen Programms Jugendmedienschutz und Medienkompetenzen*. Aspects de la sécurité sociale, rapport de recherche n° 9/15 (texte en allemand, avec résumé en français): www.ofas.admin.ch → Pratique → Recherche → Rapports de recherche

Alexandra La Mantia; MAS en développement communal, urbain et régional; DAS en évaluation, collaboratrice scientifique à l'institut d'études politiques Interface, Lucerne.
Mél: lamantia@interface-politikstudien.ch

Prof. Dr Andreas Balthasar; Senior Consultant de l'institut d'études politiques Interface, Lucerne.
Mél: balthasar@interface-politikstudien.ch